

L'hospitalisation privée en mal de reconnaissance

● Une TVA sévère, diabolisation généralisée, manque de moyens et investissements à perte.... selon les membres de l'Association nationale des cliniques privées (ANCP) de nombreuses difficultés plombent leur profession.

Tout sourire et «preneur», c'est dans la peau d'un homme disponible que Redouane Semlali, président de l'Association nationale des cliniques privées (ANCP), s'est présenté aux médias lors de la Conférence de presse organisée par les professionnels du secteur dans un hôtel de la place à Casablanca. Il s'agit en réalité d'une opération de communication bien élaborée. «Nous sommes victimes d'une diabolisation» généralisée et il est «de notre devoir de se faire dé-diaboliser», c'est en ces termes que le patron de l'ANCP a entamé son propos devant près d'une dizaine de membres de son association.

Fausse réputation

«Beaucoup disent que nous refusons de nous s'installer dans la campagne et qu'on se livre à des facturations excessives alors que notre combat, à nous tous, consiste à placer l'hospitalisation privée au service du système de santé au Maroc», s'est encore défendu Redouane Semlali révélant dans la foulée les axes du programme du nouveau bureau de l'ANPC, élu lors des 4èmes Assises nationales de l'hospitalisation tenues à Marrakech les 9 et 10 mars. «Engagée» dans un processus de régionalisation avec la création de bureaux régionaux autonomes, l'institution hospitalière privée, membre de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) dit participer au tissu économique du pays.

Malgré de «hautes» performances

À ce propos, les chiffres de l'ANPC « parlent d'eux-mêmes ». En effet, l'institution qui regroupe près de 700 établissements est le



premier recruteur du Maroc dans le secteur avec 35.000 employés, «et ce malgré la déficience de la Tarification Nationale de Référence». Elle rend donc un énorme service à la population. D'ailleurs et toujours selon les professionnels du secteur privé, plus de 90% des malades ayant une couverture sociale ont recours aux cliniques du secteur libéral. Et ce n'est pas tout. Environ 60% de la population sont pris en charge par l'hospitalisation privée qui compte les installations technologiques médicales «les plus performantes», dira-t-on. Cependant, malgré ces performances, l'hospitalisation privée est confrontée à de nombreuses difficultés voire «menaces».

Multiple goulots

«L'accessibilité aux soins au Maroc est un des meilleurs au monde comme en témoigne la facilité d'avoir un RV au Maroc et le nombre de plaintes pour erreur

médicale beaucoup moins important au Maroc qu'ailleurs», est-il indiqué. De plus, le médecin marocain fait le travail de trois médecins car il y a au Maroc 22 000 médecins qui font le travail de 66 000 si on devait être en conformité avec les normes de l'OMS, regrette-t-on. D'autres goulots étranglent la profession, notamment l'hémorragie des médecins marocains «qui fait que pas moins de 7.000 médecins marocains travaillent à l'étranger alors que les besoins dans le pays sont énormes». À cela s'ajoutent d'autres maux notamment le problème du paiement des soins par les patients «qui est lié au fait que le citoyen marocain ne se représente pas du tout le coût réel des soins». Une pratique qui «handicape beaucoup les soins dans notre pays en créant un climat de méfiance entre le médecin et son patient. Ce qui grève lourdement la qualité de la relation médecin-

malade», a-t-on souligné. Selon les médecins du privé le tarif de remboursement de base ainsi que le peu de personnes qui ont une assurance maladie est à l'origine de ce problème qui ne saurait être le problème des cliniques.

Un panier de soins «figé»

Et le diagnostic est loin d'être complet. Une assurance maladie «mise en place depuis 10 ans et qui n'arrive pas à être en adéquation avec le système de soins efficient auquel aspire le citoyen marocain», une tarification nationale en «hibernation» et qui ne permet pas d'assurer une prise en charge médicale de qualité, un panier de soins «figé» devenu «insuffisant» pour répondre aux référentiels de bonne pratique actualisés, un coût du foncier «en hausse permanente» ralentissant ainsi la cadence de création des cliniques... autant de «freins insurmontables» au développement du système de santé privé au Maroc. Dès lors, il apparaît urgent de mettre en place «des moyens» pour améliorer «la situation des médecins marocains en général et des cliniques privées en particulier afin de favoriser leur installation dans leur pays».

Une TVA sévère

Et pour se faire, recommandent les professionnels du secteur privé qui prônent un partenariat public privé renforcé, une revalorisation de la tarification est indispensable pour permettre un accès aux soins fluide sans que le patient soit dans l'obligation de financer lui-même les surcoûts auquel le réel coût du soin oblige. Une autre doléance est exprimée par les membres de l'ANPC. Il porte sur une définition claire du statut des institutions privées, laquelle reste «ambigu et ne produit pas de personnel à même de répondre aux besoins des cliniques». Et enfin, les médecins «réclament» une baisse de la TVA. «Nous sommes les seuls à ne pas bénéficier d'un régime fiscal préférentiel», ont-ils fustigé précisant que 17% de leur chiffre d'affaires sont engloutis par les taxes.

PAR KHADIM MBAYE
k.mbaye@leseco.ma